

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 15 décembre 2025

### Jean-Jacques COIPLET, nouveau Directeur Général de l'ARS La Réunion



A la suite de sa nomination en Conseil des ministres le 2 décembre 2025, Jean-Jacques COIPLET, administrateur de l'Etat, a pris ses fonctions de directeur général de l'Agence Régionale de Santé La Réunion ce lundi 15 décembre.

Il rencontrera, dans les prochains jours, les autorités, les élus, les établissements, services et professionnels de la santé et du médico-social, sans oublier les acteurs de la démocratie en santé dont les associations d'usagers de La Réunion.

Ces échanges permettront de mieux mesurer les attentes du territoire et d'inscrire son action dans la coopération la plus large possible avec les intervenants locaux au seul bénéfice de la santé des réunionnais.

#### Sa formation

- **1986** : Institut d'études politiques de Grenoble
- **1988** : Institut Régional d'Administration de Lyon
- **1988** : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (filière des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale)

#### Son parcours professionnel

En **1988**, Jean-Jacques COIPLET débute sa carrière à la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS) du Centre comme chef de service.

Il rejoint en **1989** la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) du Jura, en tant que responsable des politiques sanitaires et sociales.

En **1995**, il est nommé directeur adjoint de la DDASS des Alpes de Haute Provence, fonction qu'il exerce à la DASS de Mayotte à compter de l'**année 2000**.

A partir de **2002**, il prend la direction successivement des DDASS de la Lozère, de l'Aisne et des Bouches du Rhône.

A la création des Agences Régionales de Santé (ARS) en **2010**, il préfigure la Direction Départementale de la cohésion sociale (DDCS) des Bouches du Rhône et rejoint l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur comme directeur de la santé publique et environnementale.

En **2012**, il est nommé directeur général de l'ARS Corse.

En **2016**, il devient directeur de la Direction régionale de la jeunesse des sports et de cohésion sociale (DRJSCS) de Provence-Alpes -Côte d'Aur et y exerce également les fonctions de directeur départemental

pour les Bouches du Rhône.

En 2017, il est nommé directeur général de l'ARS Pays de la Loire, puis en 2022 directeur général de l'ARS Bourgogne – France Comté, fonction qu'il occupe jusqu'en août 2025.

Fort d'une expérience riche dans l'administration de la santé et d'une connaissance fine des missions des ARS et de l'administration territoriale de l'Etat, Jean-Jacques COIPLET a développé, tout au long de sa carrière, une expertise dans le champ de la santé publique et une attention aux enjeux sociaux qui pèsent sur la santé de la population et peuvent entraver l'exercice, par les plus vulnérables, de leur accès et droit à la santé.

## Son engagement pour la santé à La Réunion

A La Réunion, son action sera guidée par :

- **le renforcement de la prévention et de la promotion de la santé**, afin de permettre à chacun, à tous les âges de la vie, d'être acteur de sa santé, avec une attention particulière aux enjeux prioritaires du territoire (santé nutritionnelle, addictions, vieillissement, santé périnatale, santé mentale, cancers, violences intrafamiliales...) dans le cadre du Projet Régional de Santé en vigueur ;
- **la réduction des inégalités de santé**, au travers de l'action locale en faveur des personnes en situation de précarité ou éloignées de la santé ;
- **l'inclusion des personnes vivant avec un handicap et l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie.**

Il sera vigilant à la **consolidation et à la modernisation de l'offre de santé, tant hospitalière publique et privée que médicosociale ou de ville**, qui présente de nombreux atouts et bénéficie de programmes nationaux conséquents d'aide et de développement, afin de conforter une réponse locale sûre et de qualité aux besoins de santé de la population tout en favorisant les innovations.

**La capacité d'alerte et de réponse aux événements sanitaires exceptionnels**, qu'ils soient climatiques ou épidémiques, est également au cœur de ses préoccupations dans le contexte spécifique, ultramarin et insulaire, de La Réunion.

Jean-Jacques COIPLET porte la conviction que rien ne peut advenir de constructif et de durable en matière de santé sans l'adhésion des acteurs locaux, la concertation avec les élus et les collectivités, la complémentarité avec les autres services publics et l'autorité préfectorale, la pleine participation des usagers et bénéficiaires, et l'attention aux plus fragiles.

Il consacrera donc les prochains jours à la rencontre des autorités, élus, acteurs et établissements de santé et du médico-social et représentants de la démocratie en santé dont les associations d'usagers afin de disposer d'une vision la plus éclairée possible des enjeux de santé de La Réunion.

Il échangera avec la presse dans le courant du mois de janvier 2026 afin d'exposer ses priorités plus en détail et de préciser les principes de son action.

## Contact presse

Service Communication ARS LA REUNION

Tél : 0262 93 94 55 – 0692 66 61 20

Mél : ars-reunion-communication@ars.sante.fr